

Communiqué – Vendredi 18 décembre 2020

## **La FICAM et AnimFrance se félicitent de l'adoption de la prolongation du Crédit d'impôt international jusqu'en 2024**

La FICAM et AnimFrance se félicitent de l'adoption définitive par l'Assemblée Nationale de la prolongation du Crédit d'impôt international jusqu'au 31 décembre 2024.

Cette mesure est un signal résolument positif pour la FICAM et AnimFrance, porteurs de ce projet avec le soutien des autres syndicats de producteurs, de la Région Ile de France et le concours du CNC.

Dans un contexte international hyperconcurrentiel, les producteurs étrangers sont particulièrement attentifs au maintien et à la prévisibilité des conditions financières et fiscales des pays considérés pour la fabrication des œuvres, et cette mesure revêt aujourd'hui un caractère fondamental voire vital pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel dans un environnement incertain de grave crise sanitaire, alors que nombre de projets sont actuellement repoussés.

L'activité générée par les productions étrangères est cruciale pour les industries techniques et leurs techniciens et employés, que ce soit en tournage, en animation ou en effets visuels. Ce crédit d'impôt a fait la preuve de son efficacité en attirant 245 M€ de dépenses en France en 2019.

La FICAM et AnimFrance remercient chaleureusement et très vivement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour la mise en place de cette mesure et en premier lieu les Sénatrices et Sénateurs qui ont réintroduit avec conviction cette extension, ainsi que chacune et chacun des Députés qui, par leur vote, ont permis une issue favorable, bénéfique à l'ensemble de notre écosystème.

Nous remercions aussi tout particulièrement toutes celles et ceux qui, dans le cadre de leurs différentes fonctions, ont joué un rôle déterminant dans cette réussite collective.

### **Contacts :**

Didier Huck – Président FICAM  
[didier.huck@ficam.fr](mailto:didier.huck@ficam.fr)

Stéphane Le Bars – Délégué Général AnimFrance  
[s.lebars@animfrance.fr](mailto:s.lebars@animfrance.fr)

Jean-Yves Mirski - Délégué Général FICAM  
[jean-yves.mirski@ficam.fr](mailto:jean-yves.mirski@ficam.fr)

AnimFrance – 100 rue de la Folie Méricourt 75011 Paris – Tél. : + 33 (0)1 88 40 09 18 – [www.animation-france.fr](http://www.animation-france.fr)